

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***Amour, islam et mixité :
la construction des relations au sein des
couples musulman/non-musulman***

Maria CHRISTODOULOU

Dossier n° 2014 - 008- 005

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 93 – *La cité joyeuse*

n° 94 – *Islamisme et démocratie : que faire ?*

n° 95 – *Cultes, laïcités et monarchie dans une Belgique (con)fédérale ?*

n° 96 – *Francs-Parlers n° 7*

Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non musulman

Maria CHRISTODOULOU

La tendance assez habituelle pour les gens de se marier « entre soi » s'observe avec régularité dans les groupes religieux, et en particulier dans l'islam. L'endogamie présente toutefois des obstacles à l'intégration sociale.

Le couple musulman/non musulman interpelle et questionne. Sans doute est-ce dû à la place importante qu'occupe actuellement l'islam dans les médias et dans l'espace public européen. L'islam a, en effet, progressivement acquis – depuis les premières vagues migratoires nord-africaines et turques – une grande importance dans les travaux scientifiques et surtout dans les médias qui ont, par ailleurs, eu tendance à homogénéiser une population musulmane pourtant très variées dans son rapport à l'islam. Les événements du 11 septembre 2001, le vote en 2010 contre le port du voile intégral dans les lieux publics en Belgique, les nombreux refus et interdictions des institutions scolaires du port du *hijab* (voile islamique couvrant les cheveux et le cou) dévoilent une crainte de radicalisation de l'islam en Belgique et plus largement en Europe qui semble remettre en question la mise en place d'un « vivre ensemble » interculturel.

La complexité des relations interculturelles n'est pourtant pas propre aux couples musulman/non musulman. Les différences de statut social, d'éducation, de langue ou de conviction constituent des enjeux interculturels importants. La communication interculturelle au sein d'un couple belge composé d'un Flamand et d'un Wallon peut-être bien plus complexe et difficile qu'entre un couple mixte par l'origine ethnique, mais dont les partenaires sont nés et socialisés dans le même quartier.

Lors des échanges, les partenaires développent une série de mécanismes dits interculturels pour protéger leur identité respective et leur propre

système de valeurs. Ces échanges interculturels permettent toutefois – comme dans tous les couples par ailleurs – de découvrir l'autre, avec ses particularités et ses habitudes culturelles, et d'appivoiser ces différences en vue de la création d'un cadre de référence commun sur lequel ils bâtiront leur conjugalité.

La conversion religieuse, une condition nécessaire pour espérer une vie commune

Mariés depuis six ans, Dino et Elbana se sont rencontrés sur leur lieu de travail, une association à Molenbeek engagée dans le développement social du quartier.

Il s'agit d'un couple singulier qui étonne au premier regard. Elle, voilée et issue d'une famille albanaise traditionnelle, fut mariée une première fois à un homme albanais conformément à la norme communautaire. Lui, d'origine belgo-italienne, se dit athée, mais témoigne d'une grande curiosité ethnoculturelle. Malgré un amour sincère et profond mutuellement partagé, le chemin vers l'officialisation fut long et semé d'embûche. La pression familiale, et quelquefois communautaire, est telle que seule la conversion de Dino réussit à aplanir les tensions et à permettre au couple de révéler leur amour au grand jour.

Pour les hommes non musulmans, la conversion par mariage peut être une condition nécessaire à l'officialisation de l'union. Dans le cas de Dino, il s'agit d'une conversion instrumentale, autrement dit d'une stratégie conjugale pour espérer une vie commune. Puisque ce type de conversion est un moyen pour atteindre un objectif, le mariage en l'occurrence, ce qui prévaut c'est « la logique individuelle et individualisante de ces conversions substantiellement privées et exemptes de déclinaisons collectives, communautaires, ou de toutes façon publiques, sinon en tant qu'incidence secondaire »¹. Ce genre de conversion n'entraîne pas de socialisation religieuse. La richesse interculturelle est donc maintenue contrairement à une conversion par mariage volontaire, comme c'est le cas d'un autre couple où la femme a délibérément choisi de se convertir. Lors de cette dernière situation, la partenaire a assimilé progressivement l'héritage de l'autre, en abandonnant sa propre perspective culturelle. Sa perception et son comportement se sont transformés en conséquence pour être en

¹ S. ALLIEVI, *Les Convertis à l'Islam : les nouveaux musulmans d'Europe*, Paris, Édition L'Harmattan, 1998, p. 99.

la construction des relations au sein des couples musulman/non musulman

adéquation avec sa nouvelle identité, exprimée notamment par le choix d'un nouveau prénom à connotation arabo-musulmane. Elle mange de la viande *halal*, ne boit plus d'alcool, s'« habille du cou aux pieds » selon ses propos, ne met plus de maillot à la plage et ne sort plus en boîte. Une des explications avancées concernant la conversion par mariage des femmes à l'islam serait la recherche d'une vie commune basée sur un modèle patriarcal traditionnel². Quoi qu'il en soit, la transformation identitaire et les conséquences subjectives sont plus importantes que dans le cas de Dino. La recherche d'un système de signification commun est donc amoindrie ainsi que les échanges dits interculturels.

Pour les femmes musulmanes, l'union mixte répond à une rupture communautaire...

La conversion du partenaire émane dans la plupart des cas d'une pression familiale, voire communautaire, exercée sur les partenaires musulmans. Cette pression constitue un facteur relativement important et contraignant dans la construction d'une relation sentimentale exogame³. Cette pression familiale peut ainsi faire obstacle à la créativité interculturelle du couple, c'est-à-dire à l'instauration d'un mode de vie conjugal nouveau, issu d'une combinaison des deux héritages culturels. Elbana s'est très vite détachée de cette pression choisissant de créer sa propre « façon d'être » dans le couple. Elle a ainsi transgressé la norme familiale et communautaire en choisissant d'être une mère active et en plaçant son enfant à la crèche. Auprès de Dino, confie-t-elle également, « je suis ouverte au monde, je découvre des choses, j'apprends des choses ». Au sein de son couple, elle peut « faire les choses pour elle ». Cette liberté qu'elle n'aurait pas pu connaître avec un homme albanais parce que « y a ce côté machiste qui prend le dessus » précise-t-elle.

Chez les partenaires musulmans, l'identité de genre a une influence sur le processus interculturel. Dans le cas des partenaires non musulmans, les observations sont plus mitigées. Alors que les hommes musulmans tendent à reproduire le schéma familial, les femmes musulmanes tendent elles avec le temps à s'éloigner du modèle matrimonial traditionnel. Cet éloignement avec la famille d'origine et avec les traditions familiales et religieuses ont des conséquences dans le processus interculturel. En effet, la mixité conjugale, même si elle comporte des difficultés au quotidien, est

² *Ibid.* p. 111.

³ Mariage en dehors de la communauté d'origine par opposition à endogame.

perçue comme un enrichissement et un moyen de se défaire d'un modèle familial trop contraignant auquel elles ne s'identifient plus.

En réalité, la différence entre les hommes et les femmes réside dans les motivations à l'origine du mariage mixte. Les femmes interrogées qui ont choisi la mixité conjugale étaient déjà en rupture, à des degrés différents, avec les traditions familiales. Le mariage mixte est le résultat concret de cet éloignement communautaire. Les hommes, par contre, même s'ils rompent avec les traditions matrimoniales, ne sont pas en rupture communautaire. Au contraire, ils maintiennent certains comportements traditionnels comme Momo, et expriment le désir de s'investir davantage dans la pratique afin de transmettre leur héritage culturo-symbolique à leur enfant. La mixité conjugale est davantage perçue comme un *challenge*, un défi pour leur islamité. La place donnée à la tradition islamique au sein du couple est importante et tend quelquefois à effacer les apports potentiels de la culture de l'autre.

Les « prescriptions islamiques » concernant les mariages mixtes interdisent le mariage des femmes à des conjoints non musulmans. De plus, la femme dans la culture arabo-musulmane est tenue d'assimiler les valeurs de l'homme, considéré comme dominant dans le couple, autrement dit, « garant du capital symbolique »⁴. Toutefois, en ce qui concerne le mariage mixte, il s'agit davantage d'un manque d'indication dans le *Coran* sur l'union des femmes musulmanes avec des croyants non musulmans – juridiquement et culturellement interprétés comme un interdit – plutôt que d'un acte exprimé comme illicite explique Leila Babès⁵. Étant donné les obstacles culturels au mariage exogame qui se dressent à l'encontre des femmes, le désir de contracter ce type d'union chez les femmes est souvent le résultat d'une rupture relativement importante avec la communauté d'origine causée par une expérience endogame négative comme le mariage forcé par exemple.

Une adaptation à sens unique

Les partenaires d'origine belge interrogés se disent athées ou agnostiques. Leur éducation religieuse est minime, voire inexistante pour certains. C'est

⁴ Abdelhafid HAMMOUCHE, « Le couple mixte comme indicateur de l'interculturalité. L'inscription des couples franco-maghrébins dans leur environnement depuis les années 50 », dans C. PHILIPPE, G. VARRO, G. NEYRAND (sous la dir.), *Liberté, égalité, mixité... conjugales*, Paris, Édition Anthropos, 1998, pp. 117-138.

⁵ Leila BABÈS, « La condition des femmes », dans *Le monde des religions, Islam*, Paris, Malesherbes publications, 2007, p. 77.

la construction des relations au sein des couples musulman/non musulman

pourquoi, il est important de noter que la rencontre interculturelle se construit non seulement autour de l'axe musulman/non musulman mais également autour de l'axe croyant/non croyant.

Cette absence de tradition religieuse est perçue par les partenaires d'origine musulmane comme un « vide », un terrain vierge sur lequel ils peuvent inscrire leurs propres traditions et habitudes religieuses. Si certains non-musulmans se plient sans problème à ces « détails » que constituent les prescriptions islamiques quotidiennes (ne pas manger de porc, manger *halal*, pas d'alcool...), d'autres considèrent devoir fournir un effort. Dino, lui, respecte ces exigences religieuses au sein du foyer, mais maintient ses habitudes culturelles en dehors de celui-ci, comme par exemple continuer à boire du vin à table lors d'un dîner chez ses parents ou ailleurs.

La pratique occupe une grande place dans la relation de couple puisque celle-ci s'exprime essentiellement dans les situations communes, au niveau alimentaire par exemple. L'alimentation est, dans un couple, une activité commune nécessairement partagée et peut donc être source de conflits. Pour préserver l'harmonie conjugale, les partenaires non musulmans se voient donc « contraints » d'adopter le comportement alimentaire des partenaires musulmans et de se plier aux prescriptions religieuses pour lesquelles ces derniers se disent intransigeants.

La plupart du temps, les partenaires maintiennent certaines habitudes alimentaires, un espace privé à eux et relèguent à l'autre ce qui relève de la religion (l'achat de viande *halal* par exemple), sans que cela dérange les partenaires musulmans. Finalement, concernant la pratique de l'islam au quotidien, pourvu que les partenaires musulmans respectent, et *vice-versa*, leur espace personnel, les partenaires non musulmans n'ayant pas « d'obligations » alimentaires acceptent relativement facilement les exigences de l'autre, qui perçoit cette non-obligation comme de la flexibilité. Pour la socialisation et l'alimentation de l'enfant, toutefois, la question religieuse représente un enjeu totalement différent pour l'un comme pour l'autre. En effet, dans la relation dyadique, les individus parviennent, s'ils le souhaitent, à maintenir leurs habitudes en dehors des activités communes. Mais avec l'enfant, les différences et les négociations se cristallisent, car chacun désire transmettre une part de lui-même et de son expérience.

La question des enfants

Les enfants cristallisent les négociations interculturelles et font apparaître la dynamique interculturelle, les points de conflits et les compromis adoptés. Si l'éducation à l'islam des enfants semble évidente

de part et d'autre des partenaires, ce sont les modes de transmission et d'enseignement de l'islam qui occupent le centre des négociations. En couple avec un partenaire non musulman et confrontés de surplús à une vision déchristianisée de la société où la religion est considérée avant tout comme un choix individuel, la transmission islamique relève d'un *challenge* pour la plupart des partenaires de tradition musulmane. Cela implique nécessairement le devoir d'être « un bon ambassadeur » de sa culture, selon les dires de Samir. Par conséquent, pour les partenaires musulmans, la volonté, voire quelquefois la nécessité de transmettre l'islam à leurs enfants, s'accompagne d'une certaine crainte d'échouer dans leur éducation religieuse d'autant plus que l'autre ne partage pas cet héritage, et n'est, par conséquent, pas garant de l'identité ethnomusulmane. Samir craint de ne pas réussir à transmettre les valeurs de l'islam et donc de ne pas « bien éduquer ses enfants ». C'est pourquoi, il a décidé, par ailleurs, de s'investir davantage dans la pratique religieuse.

Quant aux partenaires non musulmans, ils sont conscients de l'enjeu identitaire et même communautaire de la transmission de l'héritage ethnomusulman de leur compagnon et acceptent la transmission aux enfants de la religion islamique. Là où les différences se font sentir, c'est dans la manière de transmettre l'islam, d'inculquer la religion à l'enfant.

Deux comportements s'affrontent : ils découlent, en réalité, de deux conceptions différentes de la religion. L'expérience subjective du religieux de chacun des partenaires vient ici alimenter le débat et les négociations. D'un côté, les partenaires musulmans défendent l'idée d'un ancrage identitaire de la religion par un apprentissage précoce des normes religieuses, et de l'autre, les partenaires non musulmans soutiennent l'idée d'une éducation religieuse basée sur la réflexion en respectant l'individualité de l'enfant et en le responsabilisant. Parce que pour les partenaires non musulmans, il « y a l'éducation générale et puis plus religieuse » (Genevra). L'éducation religieuse est une question de choix et la religion ne constitue plus une ressource identitaire.

Parce que, la religion c'est un mode de vie, pour les partenaires musulmans elle constitue une ressource identitaire qu'il est nécessaire d'inculquer – de manière traditionnelle – dès les premières années. Momo soutient que pour être musulman il faut connaître le *Coran* et que la récitation des sourates est obligatoire lors des prières.

En ce qui concerne le prénom de l'enfant, comme pour tous les couples, il est un marqueur identitaire autour duquel se focalise une part importante des négociations. Il est important pour les partenaires que les prénoms « conviennent aux deux familles ». Comme pour la plupart

des couples cela veut dire un prénom qui ne soit pas ethniquement trop marqué par l'un ou l'autre système culturo-symbolique « pas Jean-François et pas Rachid non plus » expliquent Aurore et Momo. Encore une fois, du côté des partenaires musulmans, la pression familiale est bien présente.

Le « vivre ensemble » : un apprentissage sur le long terme

Malgré les obstacles, les partenaires ont réussi à métaboliser leurs différences et à construire une vie harmonieuse et stable. Les partenaires tendent avec le temps à accepter les différences, à s'adapter par exemple aux exigences religieuses de l'autre, voire quelquefois à intégrer les deux modèles culturels dans leur personnalité. L'intégration constitue la phase ultime de « l'apprentissage interculturel ». Samir par exemple, qui exprime une certaine pudeur dans la manifestation publique de son amour, trouve à présent « normal » de pouvoir « se faire un bisou » en public ou chez les parents de sa compagne.

Ces mécanismes interculturels sont influencés par un certain nombre de variables. Ces variables, que sont *les motivations des partenaires* à contracter une union avec un individu de culture différente, *l'expérience intraculturelle/interculturelle* précédant la rencontre, *la pression familiale* et *l'homogamie sociale* ont donc un impact sur les mécanismes interculturels et, par conséquent, sur la co-construction éventuelle d'un cadre de référence commun.

L'attachement aux traditions familiales et religieuses, surtout chez les partenaires musulmans, n'est pas sans lien avec une certaine pression familiale à laquelle les hommes musulmans semblent céder davantage. La socialisation des enfants, le mariage traditionnel, le maintien d'une vie religieuse au sein du couple sont autant de situations où s'exerce la pression familiale. Plus la pression familiale sera forte, plus la créativité interculturelle sera difficile. Elbana et Nouria se sont toutes les deux détachées des traditions familiales aspirant à créer leur propre univers conjugal.

Les mécanismes relevés témoignent de la complexité de la rencontre interculturelle. D'autant plus que nous avons affaire ici à deux héritages civilisationnels dont la relation – sur le plan international – est aujourd'hui fragile. Être ensemble, accepter l'autre dans sa différence, remettre en question ses propres schèmes de représentation, demande un travail important qui n'est possible qu'à travers la mise en place d'un dialogue soutenu dans le temps. L'amour est le moteur qui permet la découverte de l'autre et la conjugalité, parce qu'elle s'inscrit dans le temps, rend

Toiles @ penser 2014

possible la compréhension interculturelle et finalement l'intégration des différences. Ces couples représentent en miniature les particularités relationnelles présentes aujourd'hui entre les populations d'accueil et les populations musulmanes et plus largement entre Occident et Islam. L'analyse de la communication interculturelle au sein des couples peut nous aider à comprendre les relations interculturelles au niveau de l'ensemble de la société. De plus en plus nombreux, ces couples mixtes pourraient également être une promesse d'une plus grande ouverture interculturelle et d'une meilleure compréhension mutuelle.

Plutôt que de rechercher qui nous ressemble, la voie la plus sage ne consiste-t-elle pas à découvrir chez l'autre, différent par la culture ou la religion, ce qui permet de nous enrichir !

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- L'arnaque*, W. DE WINNE, 2013.
La prophétie iniquité, W. DE WINNE, 2013.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.

- Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
 A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Tous voiles dehors ?*, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
 C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémit et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
 Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À coeur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.

- Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, cœur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
 C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.

- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques, A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Chr. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmine, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- L'esclavage*, H. CHARLIER, 2013.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.

- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIIIe siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.
- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
- Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.
- Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.
- Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.
- Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.
- L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.
- Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURYAN, 2010.
- Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.
- Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.
- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.
- La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
- La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
- Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.
- La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.
- Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
- Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.
- Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.
- La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAELE, 2009.
- L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, Ch. LOIR, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2^e partie, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3^e partie, 2009.
- Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
- Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
- Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.
- Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.
- La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
- La spiritualité*, ANONYME, 2008.
- L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.
- L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.
- La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.
- La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.
- Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.
- Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
- Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.
- Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.
- L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.
- Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.
- La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.
- Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.
- Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient*, D. LANDENNE, 2011.
- Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
- L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.
- Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.
- Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.
- Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.
- La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.
- Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.
- Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.
- Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*, F. SIDIBE, 2006.
- Le GRIP et ses activités*, 2006.

- Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...,
C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage,
J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité,
A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.

Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

